

Jette

info

Editeur responsable: Hervé Doyen, Bourgmestre
 Chaussée de Wemmel 100
 1090 Bruxelles
 Tél.: 02/423 12 11
 Fax : 02/425 24 61
 E-mail : infojette@jette.irisnet.be

OCTOBRE 2006

N° 135

BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9

Jette, une administration de qualité

Le 18 septembre dernier, la commune de Jette recevait officiellement la certification ISO 9001 et devenait, à cette occasion, la première commune bruxelloise à être reconnue pour la qualité de l'ensemble des services de son administration. La certification ISO 9001 garantit la qualité de l'organisation, dans le cas présent l'administration communale, et la manière dont cette organisation aborde la politique de qualité. Procédures, souci de la qualité et de la satisfaction du client ne sont que quelques uns des aspects pris en compte pour l'attribution de cette certification.

Le projet ISO 9001 aide notre administration à poursuivre son évolution vers une administration communale dynamique, en parfaite adéquation avec les besoins de ses clients, les habitants, et qui accomplit sa vocation de service de manière efficace et structurée.

Avec l'attribution de la certification ISO 9001, la commune de Jette peut désormais se décrire comme une administration de qualité, sans usurper ces termes

**Lisez les détails
du projet ISO 9001
dans notre dossier**

EN PAGES 4 ET 5

Donnez-nous votre avis

PAGE 5

**Une commune où il fait
bon entreprendre**

PAGE 3

**Une brochure pour
l'intégration des chiens
à Jette**

PAGE 6

**La Fureur de lire:
pour les petits
et les adultes**
PAGES 15 ET 16



Un projet unique

L'obtention de la certification ISO résulte d'une collaboration unique entre le collège des bourgmestre et échevins et l'administration communale. Les mandataires ont une double fonction. Ils doivent, d'une part, mettre sur pied des projets liés à la vie de la commune. Et, d'autre part, endosser la co-responsabilité du travail de l'administration communale. Cette dernière est comparable à une entreprise - qui est, du reste, le plus gros employeur de Jette, avec l'AZ-VUB - dont la tâche est complexe. La vocation n'est pas de réaliser du profit, ni de produire. La mission est d'être un service public qui fournit des services au public. Cela va de la délivrance de documents à l'offre d'infrastructures sportives, de l'organisation d'activités culturelles au nettoyage des égouts,...

La structure d'accueil du public et l'environnement de travail des collaborateurs communaux contribuent à déterminer la qualité du service. L'administration communale a quitté ses locaux de la rue Werrie en juin 2005 pour prendre possession du superbe bâtiment rénové de la chaussée de Wemmel. La nouvelle Maison communale est totalement adaptée pour recevoir de manière adéquate la population lors de ses contacts avec l'administration communale. Le déménagement des services techniques vers le CTC de la rue Dupré s'inscrit également dans le cadre de cette philosophie. Le centre technique n'a peut-être pas d'impact immédiat sur le public mais il est indispensable à la qualité de l'environnement de travail du grand nombre d'ouvriers que compte l'administration communale.

La rénovation totale de la structure d'accueil doit aussi être associée à la création d'une culture d'entreprise au sein de l'administration communale ainsi qu'à un projet de qualité. Une bonne culture à l'intérieur de l'organisation constitue le fondement d'un service performant. Cela repose entre les mains des travailleurs. Les mandataires peuvent donner une orientation, mais pas plus. On peut appréhender la qualité du travail fourni en s'attardant sur des projets spécifiques. L'administration communale de Jette et le collège des bourgmestre et échevins ont opté pour la certification de qualité ISO 9001 et l'ont obtenue avec succès. Cela, après que les fonctionnaires eux-mêmes en aient jeté les bases avec le projet EvA (Evolution de l'Administration).

Le projet ISO 9001 aide notre administration à évoluer davantage vers une administration communale dynamique, en adéquation avec les besoins de ses clients, les habitants. Cette administration remplit sa vocation de service de manière efficace et structurée. L'attribution de la certification de la qualité est survenue grâce au dévouement de tout le personnel communal mais ne peut certainement pas être vue comme une fin en soi. Tout comme dans un mariage, cela ne constitue qu'un point de départ, une base sur laquelle bâtir.

Hervé Doyen,
votre député-bourgmestre

8 OCTOBRE 2006: ELECTIONS COMMUNALES

Pourquoi voter?

Vous choisirez, le 8 octobre 2006, vos représentants au conseil communal, le plus petit échelon de pouvoir. Votre choix aura un impact direct sur votre cadre de vie immédiat.

Qui doit voter?

Le vote est obligatoire en Belgique. Les citoyens inscrits sur les listes électorales qui ne se présenteront pas au bureau de vote risquent une sanction. Cela vaut aussi bien pour les Belges que pour les étrangers (européens et non-européens) qui se sont inscrits pour participer au scrutin.

Qui peut voter?

Les Belges de plus de 18 ans qui remplissent les conditions d'éligibilité. Ainsi que les étrangers (européens et non-européens) qui se sont inscrits sur les listes électorales.

Et si je ne sais pas aller voter?

Pour peu que vous ne puissiez voter une raison bien précise (maladie ou infirmité, raisons professionnelles, emprisonnement, convictions religieuses, études et présentation d'examens), vous pouvez introduire une demande de vote par procuration ou remettre des documents justifiant votre absence jusqu'au jour des élections. Si vous partez en vacances à l'étranger, vous devez introduire votre demande de vote par procuration au moins 15 jours avant le scrutin.

Pour le vote par procuration, lorsque votre mandataire est désigné, remplissez un formulaire de procuration obtenu auprès du service Démographie - Affaires électorales (guichet i - chaussée de Wemmel 100) ou sur le site www.jette.be (cliquez sur "Elections 2006").

Votre mandataire doit répondre aux conditions de droit de vote et ne peut représenter qu'une seule personne. Il/Elle devra se rendre au bureau de vote auquel vous êtes convoqué(e) et pourra voter sur base de sa carte d'identité, du formulaire de vote par procuration et du/des document(s) justificatif(s) de votre absence (certificat médical, attestation de l'employeur, ...)

Une aide pour les électeurs moins valides est-elle disponible?

Chaque bureau de vote dispose d'un isoloir spécialement aménagé pour les personnes moins valides. Un électeur qui souffre d'un handicap physique peut demander au président du bureau de vote de se faire accompagner ou assister par la personne de son choix.

L'électeur qui éprouve des difficultés à voter peut demander l'aide d'un assesseur ou du président.

Comment dois-je voter?

Le vote automatisé se fait à Jette depuis déjà plusieurs années. Voici un bref mode d'emploi:

Le 8 octobre, vous vous rendez, entre 8h et 16h, au bureau de vote dont l'adresse figure sur la convocation. Vous présentez votre carte d'identité et la convocation que vous avez reçue par courrier à un membre du bureau de vote. Vous recevez, en échange, la carte magnétique.

Vous entrez dans l'isoloir et insérez la carte magnétique dans le lecteur de la machine à voter. Il ne vous reste ensuite qu'à suivre les instructions à l'écran.

Vous faites votre choix en appuyant perpendiculairement le crayon optique sur l'écran, dans la zone de votre choix. Soit pour une liste entière (vote en case de tête), soit pour un(e) ou plusieurs candidat(e)s d'une seule et même liste. Vous voyez dans le bas de l'écran un message vous demandant de confirmer votre choix. Vous le faites ou annulez votre vote et recommencez votre choix. Votre carte magnétique ressort de l'appareil. Vous la récupérez, sortez de l'isoloir et l'introduisez dans l'urne électronique. On vous rend votre carte d'identité et vous récupérez votre convocation marquée d'un sceau qui atteste que vous avez

Le service des Affaires électorales (chaussée de Wemmel 100) sera ouvert le samedi 7 octobre de 8h à 12h et le dimanche 8 octobre de 8h à 16h.

Don d'organes

Devenez donneur d'organe à l'occasion des élections communales (chaussée de Wemmel 100), pour enregistrer votre décision.

Le 8 octobre, si vous le désirez, vous pourrez vous faire enregistrer comme donneur(-euse) d'organes. Quelqu'un vous accueillera, de 8h à 12h, au service communal de la Population

vice Jacques Mestag au 02.422.31.05 ou avec Bernadette Scailquin au 02.422.13.06.

Renseignements sur le don d'organes sur le site www.beldonor.be

INFOS PRATIQUES

UNE QUESTION SUR
LA COMMUNE DE JETTE ?
Surfez sur www.jette.be.



LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette - Tél. 02.423.12.11

Horaires des services communaux

(sauf juillet et août)

Services Population, Etat civil et GEFI-CO : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 19h

Autres services : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 16h (Gestion du Territoire également sur rendez-vous le jeudi de 16h à 19 h)

SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES

Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette - Tél. 02.422.31.21

Les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 16h

HÔTEL DU CONSEIL

Place Cardinal Mercier, 1
1090 Jette

- Commissariat de police
- Tél.: 02.412.68.06

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Rue L. Theodor, 204
1090 Jette
Tél.: 02.421.65.00

CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47
1090 Jette

- Secrétariat: 02.422.46.11
- Service social: 02.422.46.40

AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE DE JETTE

Résidence Essegem 2
Rue Jules Lahaye 288
1090 Jette
Tél.: 02.421.70.90/91

1er novembre

A l'occasion de la Toussaint, l'administration communale de Jette sera fermée les 1er et 2 novembre. Quelques services seront assurés (Etat civil, Démographie et Gestion financière et comptable).

L'administration communale organise, le 1er novembre, une cérémonie à la mémoire des héros tombés à la guerre. Ce défilé partira à 10h15 de la place Cardinal Mercier et passera par l'Hôtel du Conseil, la plaque commémorative au commissariat de police, le buste du Roi Albert, le Monument aux Morts de l'avenue Secrétin et le cimetière.

Jette, commune où il fait bon entreprendre

Agoria Bruxelles, la fédération de l'industrie technologique, a récemment voulu savoir quelle commune bruxelloise était, selon les firmes membres qu'elle représente, la plus accueillante pour les entreprises. Il ressort du classement établi que Jette se place sur la 7ème marche d'un podium qui en compte 19. Le climat qui règne dans notre "village dans la ville" se révèle donc, d'après l'enquête d'Agoria Bruxelles, plutôt favorable à l'esprit d'entreprise.

Différents critères pris en compte

Pour établir son classement, la fédération de l'industrie technologique s'est appuyée sur quatre critères bien distincts: la pression fiscale, la lourdeur administrative, l'accès aux informations destinées aux entreprises et la cohérence des initiatives communales par rapport à la Région de Bruxelles-Capitale.

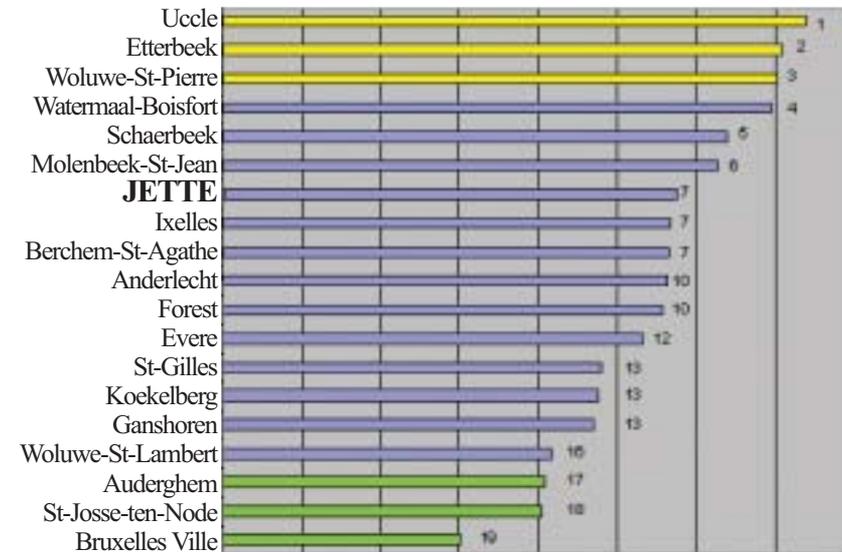
Concernant la pression fiscale, Agoria se plaint principalement de l'importance des taxes communales en région bruxelloise. Jette se classe honorablement sur base de ce critère qui a tenu compte des impôts locaux et du précompte immobilier (PRI). Il est cependant utile de constater qu'en dehors du PRI, la pression fiscale à Jette est sensiblement inférieure à la moyenne régionale.

riure à la moyenne régionale.

En pointant du doigt la lourdeur administrative, la fédération s'est exclusivement basée sur le temps nécessaire pour obtenir l'accusé de réception d'une demande de permis d'urbanisme. Il est vrai que des retards ont été observés par le passé. Et pour cause: en 6 ans, Jette a connu une augmentation de demandes de permis de 70%. Par ailleurs, le service de la Gestion du Territoire analyse et traite chaque dossier pour le soumettre à l'avis du collège des bourgmestre et échevins avant l'envoi de l'accusé de réception. Ce qui fausse quelque peu le résultat du classement sur ce critère précis. La situation s'est, depuis, améliorée: pour résorber les retards causés par un manque d'effectifs, le collège des bourgmestre et échevins a approuvé l'engagement d'un troisième architecte communal pour le service de la Gestion du Territoire. Les délais de traitement se résorbent dès lors peu à peu.

A l'ère de la "société de l'information", Agoria Bruxelles a vérifié si les entreprises pouvaient facilement accéder à une série de renseignements spécifiques par le biais du Net. Notre commune dispose d'un site internet performant (www.jette.be) qui fournit de nombreuses informations sur et pour les entreprises (les types et montants de taxes auxquelles celles-ci sont soumises, notamment).

Enfin, quant à savoir si les initiatives prises au sein de Jette sont en concordance avec la Région (en matière de multiplication de taxes, entre autres), Agoria classe notre commune à la 8ème place. Il est vrai que, dans de nombreux domaines, Jette maintient des contacts permanents avec les services régionaux (urbanisme, propreté, transports et



espace publics) et, le cas échéant, aiguille les demandeurs vers les services régionaux compétents.

Un résultat encourageant mais à nuancer

La place accordée par la fédération de l'industrie technologique à la commune de Jette est rassurante. Elle démontre que Jette n'est pas une cité-dortoir dont les entreprises sont exclues. Les "Jardins de Jette", au croisement des avenues de l'Exposition et de l'Arbre Ballon, illustrent bien cette réalité. Ce quartier à dimension humaine, essentiellement consacré au logement, avec des habitations modernes de qualité et de la verdure, comprend, dans sa partie la moins propice au logement (le long de l'avenue de l'Exposition), le complexe de bureaux "Green

Land". De par sa localisation en bordure de ring, et la qualité de l'environnement de travail qu'il procure, ce business parc a réussi à attirer des locataires de renom tels que Solvay Pharma, Vivium, Zambon ou encore Medtronic. Cela sans compter sur les 1.500 commerces et/ou entreprises qui ont décidé de s'installer sur le territoire jettois.

Il y a lieu de se réjouir des résultats du classement d'Agoria Bruxelles. Toutefois, Jette n'est certainement pas une commune à vocation industrielle, même si une véritable fourmilière s'y active quotidiennement, fournissant directement de l'emploi à quelque 10.000 personnes, auxquelles il convient d'ajouter les travailleurs indépendants.

Bref, Jette est incontestablement une commune où il fait bon entreprendre.

MARIAGES

Pas de mariage les jours fériés et lors de weekends prolongés

Le mariage est un événement festif qui demande beaucoup de préparation. La date de mariage est souvent choisie bien longtemps à l'avance. A Jette, il est possible de se marier tous les jours, à l'exception des dimanches et des jours fériés. D'autres exceptions existent.

Vous trouverez, ci-dessous, la liste des dates où l'officier de l'Etat civil ne célébrera pas de mariages.

N'oubliez pas que vous devez introduire une demande de mariage auprès du service communal de l'Etat civil (chaussée de Wemmel 100) au moins six semaines avant la date souhaitée.

Aucun mariage ne sera célébré aux dates suivantes:

- Noël et Nouvel An
- Lundi 1er janvier 2007
- Pâques:
 - lundi 9 avril 2007
- Fête du Travail:
 - lundi 30 avril 2007
 - Mardi 1er mai 2007
- Ascension:
 - Jeudi 17 mai 2007
 - Vendredi 18 mai 2007
- Pentecôte:
 - Lundi 28 mai 2007
- Fête nationale:
 - Samedi 21 juillet 2006
- Assomption:
 - Mercredi 15 août 2007
- Toussaint:
 - Jeudi 1er novembre 2007
 - Vendredi 2 novembre 2007
- Armistice:
 - Tombe en 2007, un dimanche

Des caméras pour accroître la sécurité à Jette

La commune de Jette a reçu, au début de l'année, des subsides régionaux d'un montant de 49.000 EUR pour l'achat et le placement de caméras de surveillance. Ce projet régional prévoit la création d'un réseau de caméras de surveillance dans les communes bruxelloises comme support à la lutte contre la criminalité.

La Région a décidé, sur base du projet présenté par la commune de Jette, de débloquer une somme appréciable pour cet outil de police préventive. Le projet prévoit 12 caméras qui seront installées aux endroits fréquentés ainsi qu'aux points sensibles de notre commune. Vous trouverez, ci-dessous, une vue d'ensemble des emplacements choisis. Ces caméras seront, dans la mesure du possible, installées sur des bâtiments communaux. Si cela se révèle irréalisable, elles seront placées sur des poteaux (7 à 10 mètres) ou sur des habitations privées, moyennant autorisation du propriétaire.

Ces caméras mobiles se trouvent dans une bulle et peuvent, discrètement, pivoter à 270 degrés. Il est également possible de zoomer sur un numéro de plaque de voiture, par exemple. Grâce à un relais sur la basilique de Koekelberg, les images seront envoyées 24 heures sur 24 vers le dispatching central de la zone de police à Molenbeek d'où les agents assermentés les contrôleront.

Les caméras de surveillance auront principalement une fonction préventive. Elles contribuent à limiter le sentiment d'insécurité des habitants et doivent avoir une influence positive sur la petite criminalité. Le réseau servira, en outre, d'outil pour réagir rapidement à des situations spécifiques telles qu'un carjacking ou un vol de sac à main. Les images seront, par ailleurs, enregistrées de manière à pouvoir être utilisées après les faits, notamment lorsqu'il s'agira d'identifier un auteur de fait délictueux.

On se servira également des caméras pour analyser les flux de circulation et améliorer ainsi la mobilité au sein de la Région de Bruxelles-Capitale.

Planning

Le développement d'un tel système de caméras de surveillance engendre toutefois quelques problèmes. Le respect de la vie privée en fait partie. Un logiciel spécifique de sécurité sera installé. Il filtrera toutes les images privées, garantissant ainsi l'intimité des habitants.

Les aspects pratiques liées à la mise en oeuvre de ce système doivent aussi être précisées. Cette installation a de grandes exigences en matière de télécommunication, ce qui implique un coût élevé. Le conseil de police a décidé de mettre les frais de raccordement au dispatching sur le compte de la zone de police. De cette manière, les subsides communaux peuvent être entièrement utilisés pour l'achat des caméras de surveillance.

La désignation de la firme chargée de l'installation de ces caméras est passée. Cette installation pourra fonctionner dès que les télécommunications seront en place et que la connexion avec le dispatching central sera opérationnelle. Les caméras devraient entrer en fonction pour l'été 2007.

Vue d'ensemble du réseau de caméras de surveillance

1. Place Reine Astrid
2. Croisement rue Lenoir/rue Léon Theodor
3. Croisement avenue Woeste/rue Léopold Ier
4. Croisement place Reine Astrid/avenue de Jette
5. Place Werrie
6. Croisement place Cardinal Mercier/rue Léon Theodor
7. Square Lorge (rue Dupré)
8. Coin Essegem 2
9. Croisement avenue du Sacré-Coeur/avenue du Comté de Jette
10. Croisement rue Baeck/rue Toussaint (coin Foyer jettois)
11. Croisement rue Ongena/rue Serkeyn
12. Croisement rue Léopold Ier/rue Gomand

ATTRIBUTION DE LA CERTIFICATION ISO 9001

La commune de Jette a reçu, le 18 septembre dernier, la certification ISO 9001. Elle est la première commune bruxelloise qui se voit octroyer une telle certification pour la totalité de ses services. La norme ISO 9001, surtout utilisée dans le secteur privé, garantit la qualité de l'organisation de l'administration communale, ainsi que la manière dont celle-ci met en oeuvre sa politique de la qualité. Procédures, souci de la qualité et de la satisfaction du client ne sont que quelques aspects pris en compte pour la certification.



Après un audit externe, à la fin du mois d'août, il est apparu que la commune de Jette répond à toutes les exigences posées par la norme ISO 9001 et peut donc à présent prétendre au titre d'administration de qualité, sans l'usurper.

La norme ISO 9001 en pratique

HISTOIRE ET DEVELOPPEMENT DU PROJET A JETTE

L'idée de rendre plus efficace le travail de l'administration communale par le biais de procédures résulte du projet EvA (Evolution de l'Administration). Ce projet, lancé au sein de l'administration de Jette à l'initiative du personnel communal, comportait différentes propositions d'amélioration pour parvenir à une dynamique positive au sein de l'administration communale. La création d'un service Qualité et l'obtention de la norme ISO 9001 peuvent être considérées comme les principales réalisations issues du projet EvA.

Le service Qualité a été créé début 2005 au sein de l'administration. Conforté par les résultats atteints dans le cadre du projet EvA, le collège des bourgmestre et échevins fixa comme objectif à l'administration communale

l'obtention de la certification ISO 9001.

La commune de Jette s'est adjoint les services d'un conseiller externe ayant une expérience importante dans la certification d'organismes publics.

Procédures

Le travail pratique a commencé en mars 2005 et a abouti plus d'un an après. Une large majorité de services communaux fut impliquée dans le projet; l'accent fut essentiellement mis sur les services aux citoyens. Pensez, par exemple, aux services Démographie et Etat civil avec lesquels la population entretient le plus de contacts. Citons les déclarations de naissance, la délivrance de cartes d'identité, les mariages,... Les autres services ne constituent pas pour autant une part négligeable dans la gestion de la qualité. Il arrive que certains d'entre eux aient également une influence directe sur les habitants

ou leur cadre de vie, comme le service des Plantations. D'autres sont plus orientés vers le fonctionnement interne de l'administration communale, comme le service Informatique. Au total, plus de 200 procédures ont été décrites. Ces procédures offrent une vue fragmentaire du fonctionnement pratique de l'administration.

Ces procédures ont été établies par les services et approuvées par un comité interne d'accompagnement, constitué du bourgmestre Hervé Doyen, de l'échevin de la Qualité Jean-Louis Pirotin, du secrétaire communal Paul-Marie Empain et de la responsable Qualité Bernadette Jambe. Une centaine d'autres procédures est, en outre, en préparation puisque ce projet évolue constamment.

L'instauration d'un mécanisme d'audit interne doit veiller à ce que ces procédures ne se transforment pas en un système statique. Une douzaine de

membres du personnel, spécialement formés, veilleront à ce que ces procédures soient évaluées dans les trois ans.

L'attribution de la certification ISO se fait au terme d'un audit externe. Le premier audit, en août de cette année, a pris près de 7 jours et contrôlait si toutes les exigences étaient remplies pour l'obtention de la norme ISO. Cet audit a été effectué par un contrôleur d'une firme externe spécialisée, reconnue par le SPF Affaires économiques. Un tel audit externe se produira tous les trois ans; on surveillera si les conditions de la norme sont toujours satisfaites, s'il est tenu compte des remarques et si le projet évolue positivement.

Le but est d'élaborer davantage de procédures et de les adapter à la réalité du terrain, conformément aux remarques des audits. On dispose ainsi d'un outil de travail à jour, amélioré de manière constante.



Le projet de la certification ISO se compose d'une importante partie théorique. Cette organisation du travail a pourtant aussi une grande influence sur la pratique quotidienne de notre administration communale. Les services de notre administration tout comme les habitants récoltent les fruits de ce projet.

AVANTAGES POUR L'ADMINISTRATION COMMUNALE ET POUR LES HABITANTS

Pour le personnel communal, ce système:

- apporte de la clarté dans la définition des tâches;
- simplifie la formation du personnel entrant étant donné que les tâches peuvent s'enseigner par le biais des procédures;
- rend immédiatement disponibles les informations nécessaires;
- permet un gain de temps, lorsque, par exemple, des tâches peu souvent effectuées nécessitent de se rafraîchir la mémoire à l'aide des procédures;
- uniformise les procédures générales qui s'appliquent à l'ensemble du personnel (comme, par exemple, les évaluations du personnel), par l'utilisation de documents et informations identiques;
- permet la prise de décision claire et fondée en cas de conflit;
- permet de stimuler les personnes concernées, ce qui peut mener à une simplification de la manière de tra-

vailer ou à une meilleure concordance avec le but ou le citoyen/client.

Pour les citoyens, cette manière de travailler présente également divers avantages:

- la garantie qu'ils s'adressent à une administration communale efficace;
- un traitement efficace des plaintes. Etant donné que le but de la norme ISO est d'amener une évolution et de mettre le travail en adéquation avec les attentes du client, les plaintes justifiées mèneront à l'ajustement d'une situation concrète ou d'une procédure si c'est la manière de travailler qui est mise en cause;
- une plus grande interaction entre le public et l'administration communale;
- permet, à terme, d'accroître la satisfaction du client.

On peut, en définitive, affirmer que cette norme ISO garantit que l'administration communale travaille d'une

manière efficace et structurée, qui peut évoluer en fonction des besoins du citoyen/client.



La norme ISO 9001: théorie

DE L'OTAN A LA COMMUNE DE JETTE

Histoire du management de la qualité ISO

La certification ISO 9001 est la référence internationale pour les systèmes de management de la qualité. L'organisation ISO (basée à Genève) a pour mission d'établir et administrer des milliers de normes différentes. Celles-ci sont aussi bien orientées "produit" que "systèmes de management".

ISO, c'est l'International Standardisation Organization (c.-à-d. organisation internationale de normalisation). Cette norme pour le management de la qualité est apparue lorsque l'OTAN a développé une garantie de la qualité en 1959 afin de s'assurer que les fournisseurs livraient au front les matériaux effectivement demandés et de bonne qualité, en temps voulu. Tous les fournisseurs qui répondaient à ces normes de qualité pouvaient livrer à l'OTAN.

Vu le succès rencontré par ce système, le secteur de l'industrie s'est petit à petit montré demandeur de ce genre de normes. Une commission technique a ainsi rassemblé toutes les normes existantes en une norme générale acceptée de tous. La première norme ISO a été présentée officiellement en 1987. Depuis lors, cette norme est mondialement acceptée comme garantie de qualité.

Qu'est-ce que ISO 9001?

La norme ISO 9001 vise à aider les organisations à augmenter la satisfaction de leurs clients.



Le produit ou service doit répondre à ce qui a été promis et être mis en concordance avec les attentes (raisonnables) du client.

Cette norme ISO 9001 continuera d'évoluer et ira davantage à la rencontre du client et de la prestation de service. Ce faisant, la norme s'ouvre: ne concernant plus uniquement le secteur industriel, elle s'étend à d'autres formes d'organisations, dont les administrations communales.

ISO 9001 indique qu'une organisation connaît les attentes et exigences de ses clients; met à disposition des moyens suffisants pour répondre à ces exigences; fournit son produit ou service de la manière convenue; contrôle régulièrement si les exigences sont effectivement satisfaites et où des améliorations peuvent être apportées.

Etablir des procédures est une composante importante de la norme ISO. Ces procédures concernent, entre autres, le contrôle de documents; la gestion des enregistrements de qualité; la mise en place d'audits internes; l'identification des anomalies; la poursuite de mesures correctrices ou l'initiation et la poursuite de mesures préventives.

En pratique, cela signifie que la satisfaction du client est le fondement de l'organisation et que cette dernière travaille en conséquence. Des analyses et évaluations continues permettent, en outre, une amélioration constante de l'organisation.

Enquête sur la qualité des services

L'administration communale a pris ses quartiers dans La Maison communale au mois de juin de l'année passée dans le but de faire coïncider le service avec les besoins des Jettois. Peu de temps avant le déménagement, nous avons organisé une enquête sur la satisfaction des Jettois face aux services de l'administration dans le Jette Info. Les résultats furent particulièrement positifs. Seule la qualité de l'espace d'accueil avait obtenu moins de points; un problème que le déménagement de l'administration a donc résolu. Afin de mesurer l'impact du nouveau centre sur la prestation de service et de veiller à la satisfaction des habitants, nous organisons à nouveau cette enquête.

Grâce à ce sondage, que nous répéterons chaque année, l'administration communale peut évaluer la satisfaction des Jettois face à sa prestation de service. Cette prestation pourra alors évoluer, ce qui cadre parfaitement avec le projet ISO.

Il va sans dire que nous avons besoin de votre aide. En remplissant ce formulaire, vous contribuez directement à l'évolution de la qualité de l'administration communale et de ses services. D'ores et déjà merci de votre collaboration.

La Charte Qualité de Jette

L'administration communale de Jette désire améliorer la qualité de ses services à la population par le biais de la charte qualité. Elle s'engage ainsi à mettre les points suivants au centre de ses préoccupations:

- L'accueil et la satisfaction du citoyen
• La communication
• L'efficience
• Les ressources humaines

Vous trouverez la Charte Qualité dans son intégralité sur le site de la commune www.jette.be. Un lien sur la page d'accueil vous renvoie immédiatement vers la page concernée.

DONNEZ-NOUS VOTRE AVIS:

Formularium for the service quality survey with multiple-choice questions and a feedback box.

Une brochure pour l'intégration des chiens à Jette



En Belgique, près d'1 ménage sur 4 possède un chien. Médor, Bijou, Snoopy et Mirza sont précieux: camarades de jeu des enfants, présences rassurantes pour les plus âgés, ils égaient la vie de nombreuses personnes.

La présence des chiens sur l'espace public ne va malheureusement pas sans poser quelques désagréments, notamment en matière de propreté publique.

A Jette, tout est mis en oeuvre pour que les maîtres et leurs chiens puissent effectuer leurs promenades quotidiennes dans les meilleures conditions.

75 canisites à Jette

Notre commune compte, à l'heure actuelle, 75 canisites, dont 57 toilettes pour chiens et 18 espaces de liberté. L'aménagement d'autres toilettes pour chiens est déjà prévu. On peut d'ores et déjà affirmer que chaque quartier jettois dispose de son propre canisite.

L'administration communale, en charge de l'aménagement et de l'entretien des canisites, vient de publier une brochure explicative sur les canisites, à l'initiative de l'échevin de l'Environnement Bernard Lacroix.

Conseils sur l'apprentissage de la propreté par un chiot, avis d'un vétérinaire et plan détaillé de l'ensemble des canisites répertoriés sur le territoire de la commune, cette brochure fournit un bon aperçu des efforts mis en oeuvre par le service communal des Plantations pour faciliter la présence des chiens dans la ville.

Vous recevrez bientôt cette brochure dans votre boîte aux lettres.

Vous pouvez également l'obtenir à l'accueil de:

La Maison communale - chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette

Renseignements: 02.423.13.22



Un habitat durable à Bruxelles

L'asbl Centre urbain et l'Agence bruxelloise de l'Energie (ABEA) proposent, jusqu'au 29 novembre, un cycle de conférences gratuites consacrées à l'habitat durable à Bruxelles. Rénovations, économies d'énergie, préservation du patrimoine et isolation acoustique seront les points de départ de conférences à la suite desquelles les personnes présentes pourront poser leurs questions.

Programme des séances à venir:

- 4 octobre (de 12h15 à 13h45): "Garder les anciennes fenêtres qui ont du caractère, tout en améliorant leurs performances acoustiques"
- 18 octobre (de 12h15 à 13h45): "Solution pour une isolation acoustique des sols"
- 19 octobre (de 19h30 à 21h): "Comment réduire ses factures d'énergie sans faire d'investissement?"

Ces séances gratuites d'information ont lieu dans les Halles Saint-Géry (place Saint-Géry 1 à 1000 Bruxelles, près de La Bourse).

Renseignements: Le Centre urbain asbl - 02.219.40.60 - info@curbain.be

Que faire de vos déchets ?



La commune et la Région travaillent ensemble à limiter autant que possible les déchets à Bruxelles. Outre la traditionnelle collecte de déchets ménagers, différentes options sont prévues. Qu'il s'agisse de déchets verts, de petits déchets chimiques ou d'encombrants, plusieurs possibilités vous sont proposées pour vous en débarrasser.

Déchets verts

COLLECTES RÉGIONALES. La Région organise, les dimanches après-midi, la collecte des déchets verts. Ces collectes dominicales commencent à 14h. Il vous suffit de mettre les déchets verts dans des sacs verts et de rassembler les branches en tas près des sacs. La collecte des déchets verts se poursuivra jusqu'à la mi-novembre. Nous vous tiendrons informé(e) de la date précise à laquelle elle s'achèvera.

SERVICE DES PLANTATIONS. Les branches (d'un diamètre de 7 cm maximum), les déchets verts et les petits déchets chimiques peuvent être déposés au service des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120) les mardi et jeudi de 9h à 12h et le samedi de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-

barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m³ gratuits par an, 5 EUR/m³ à partir du troisième m³. Tarif entreprises de jardinage jettoises: 12,50 EUR/m³. Tarif particuliers non-jettois: 12,50 EUR/m³. Tarif entreprises non-jettoises: 25 EUR/m³.

Petits déchets chimiques

COINS VERTS MOBILES. Les déchets chimiques contiennent souvent des éléments qui risquent de porter atteinte à l'environnement s'ils ne sont pas traités de manière spécifique. Apportez-les au service communal des Plantations ou aux Coins Verts mobiles (véhicules de Bruxelles-Propreté). Attention! Il n'est désormais plus possible de déposer vos médicaments aux Coins Verts. Il vous faut maintenant les retourner à votre pharmacien.

Le calendrier des Coins verts mobiles à Jette, jusqu'à fin 2006:

Place Cardinal Mercier (police): les 9 octobre, 13 novembre et 11 décembre, de 17h15 à 18h15.

Avenue Woeste (N-D de Lourdes): les 23 octobre et 27 novembre, de 18h30 à 19h30.

Objets encombrants

ENLÈVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETÉ. Bruxelles-Propreté vient enlever vos objets encombrants à domicile. Il vous suffit de téléphoner au numéro gratuit 0800.981.81. Un rendez-vous vous sera fixé du lundi au samedi. Il vous suffit d'être présent(e) à la date et à l'heure prévues. Un enlèvement de 2 m³ d'objets encombrants est prévu gratuitement tous les six mois. Vous payez ensuite 19 EUR par mètre-cube supplémentaire.

DÉCHETTERIES RÉGIONALES.

Vous pouvez vous rendre à une des deux déchetteries régionales (rue du Rupel à 1000 Bruxelles et avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest) avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles,...). Ouvert du mardi au samedi de 9h à 16h. Service gratuit pour les particuliers. Le dépôt de matériel de construction (châssis, évier, volets, marbres, poutres,...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

Si chacun apporte sa contribution à une collecte sélective des déchets, l'environnement s'en portera mieux.

Visite guidée à la découverte des arbres de Jette

Les arbres en forme libre

Ce sont des arbres où l'intervention des jardiniers est limitée au maximum. Pourquoi se donner tant de mal à modeler, à diriger une forme qui s'établit très bien d'elle-même? Les arbres n'ont en effet pas attendu l'invention du sécateur pour savoir comment pousser et grandir. En les laissant se former librement, on se débarrasse - et on libère l'arbre par la même occasion - de l'obligation d'une taille de formation. Il est alors important de bien choisir l'essence pour qu'elle puisse pousser librement dans un espace approprié.

Fraxinus ou frêne

Le genre *Fraxinus* comporte quelque 60 espèces. C'est un arbre qui résiste relativement bien au vent, à l'exception du vent de mer. Si le jeune frêne aime bien l'ombre, cet arbre, une fois arrivé à maturité, recherche la lumière. Il porte des fruits après 30 ans. Vous pouvez admirer cet arbre dans l'avenue de Levis Mirepoix.



Pyrus calleryana 'Chanticleer'

Ce magnifique poirier d'ornement de 8 à 12 mètres a une couronne très pyramidale et ovoïde. Ses feuilles sont d'un vert brillant qui vire, en automne, au jaune, orange et rouge. Particulièrement à la mode, le pyrus a une floraison précoce, souvent déjà en mars. Des pyrus sont plantés dans l'avenue De Heyn, côté pair.



Les arbres que nous trouvons en ville remplissent diverses fonctions. Outre l'apport d'une quantité non négligeable d'oxygène dans un environnement qui en a bien besoin, ils participent à la convivialité des espaces urbains, apportant immédiatement une touche de couleur et de vie dans des quartiers qui n'en deviennent que plus agréables.

La commune de Jette compte près de 4.000 arbres d'alignement sur son territoire. Les jardiniers du service communal des Plantations, en concertation avec l'échevin de l'Environnement Bernard Lacroix, veillent, chaque jour, à ne pas faire mentir ce qui est devenu la devise de notre commune, "Jette, un village dans la ville".

En juillet dernier, vous avez découvert des exemples d'arbres fleuris. Le mois passé, nous vous invitons à un tour dans les rues de Jette, à la découverte des arbres fastigiés et en forme architecturée. Notre série se poursuit avec, cette fois, les arbres en forme libre et en forme de boule.

Quelle que soit la variété plantée, les jardiniers communaux tentent le plus souvent possible de laisser les arbres en forme libre, sans taille ni élagage, lorsque la situation le permet: quand le trottoir ou la rue est suffisamment large, quand il n'y a pas de passage de bus ou de gros camions,... Certains de ces arbres présentent naturellement une forme de boule. Cela permet de réduire le travail de taille sur les branches et de donner une ambiance particulière à la rue. Il importe, en effet, que les plantations cadrent bien avec leur environnement, tout en y apportant une atmosphère unique.



Prunus eminens 'Umbraculifera' ou merisier en boule

Cet arbre présente une belle petite couronne de près d'un mètre de largeur et de hauteur. Ses feuilles sont d'un vert brillant. Le prunus fleurit en avril-mai et se couvre alors de petites fleurs blanches. On peut en voir des exemplaires dans la rue Thomaes.

Les arbres en forme de boule

Leur utilisation est assez limitée mais est très intéressante pour les petits jardins car ils ont un développement assez réduit. De plus, leur couronne très compacte leur confère un intérêt supplémentaire (non négligeable en été): procurer de l'ombre.



Photinia fraseri 'Red Robin'

Plante de la famille des rosacées, le photinia est originaire d'Asie du Sud-est et de Chine. C'est un arbuste à feuillage coriace et persistant dont la taille varie entre 3 et 5 mètres. Sa floraison a lieu en mai. Cet arbre doit être, de préférence, planté à l'abri des vents froids. Son principal intérêt réside dans sa coloration rouge sur les nouvelles feuilles. La rue Van Bortonne est bordée de photinias.

**Le mois prochain:
Le hit-parade des plus beaux arbres d'alignement.**

Le Fonds Social Chauffage rend la facture d'énergie supportable



L'hiver refait doucement son entrée dans notre pays. Les prix élevés du gasoil de chauffage domestique constituent une lourde charge pour de nombreuses personnes. Bien que le chauffage puisse être considéré comme un droit fondamental, les personnes à faibles revenus peuvent se trouver confrontées à d'importants problèmes de paiement. C'est pourquoi l'asbl Fonds Social Chauffage a été créée, à l'initiative des pouvoirs publics et du secteur pétrolier.

Le Fonds intervient partiellement dans le paiement de la facture de gasoil des personnes qui se trouvent dans des situations

financières précaires. Il n'est actif que pendant la période durant laquelle le chauffage est nécessaire, c'est-à-dire entre le 1er septembre et le 30 avril de chaque année.

Les combustibles concernés sont le gasoil de chauffage (mazout) à la pompe et en vrac, le pétrole lampant (poêle à pétrole), le gaz propane livré à domicile en grandes quantités.

Qui peut bénéficier du Fonds?

Il existe trois catégories de personnes ayant droit au Fonds Social Chauffage:

Catégorie 1: les personnes ayant droit à une intervention majorée d'assurance

Les statuts sociaux suivants peuvent donner droit à une intervention majorée d'assurance:

- VIPO: les veuves ou veufs, les invalides, les pensionnés, les orphelins;
- les enfants handicapés percevant des allocations familiales majorées;
- les chômeurs de longue durée (plus de 1 an) et âgés de plus de 50 ans;

- les bénéficiaires d'une allocation pour personnes handicapées;

- les bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale;

- les bénéficiaires d'une aide sociale financière équivalente au revenu d'intégration sociale.

Des conditions de revenu sont en vigueur.

Catégorie 2: les personnes aux revenus limités

Les personnes dont le montant annuel des revenus imposables bruts est inférieur ou égal à 13.246,34 EUR, majoré de 2.452,25 EUR par personne à charge. Pour le calcul de ces revenus, le revenu cadastral (x 3) des biens immobiliers autres que l'habitation du ménage est pris en compte.

Catégorie 3: les personnes endettées

Personnes bénéficiaires d'une médiation de dettes ou d'un règlement collectif de dettes qui sont dans l'incapacité de payer leur facture de chauffage.

Montant

Le montant de l'intervention dépend du prix du combustible facturé: plus le prix est élevé, plus l'intervention est importante. Le Fonds intervient pour un maximum de 1.500 litres avec un total maximum de 195 EUR par hiver et par ménage.

Tant que le prix est inférieur à 0,40 EUR/litre, le Fonds n'intervient pas. En fonction du prix facturé, l'intervention variera entre 0,03 EUR/litre et 0,13 EUR/litre.

Une intervention forfaitaire de 100 EUR existe également pour les personnes qui se chauffent avec du pétrole ou du mazout de chauffage (aussi appelé pétrole lampant) acheté à la pompe.

Si vous pensez pouvoir bénéficier du soutien du Fonds Social Chauffage, contactez le CPAS de votre commune dans les 60 jours qui suivent la livraison.

Plus de renseignements:
02.503.27.23 ou
www.fondschauffage.be

En voiture, attaché à tout âge

Les déplacements en voiture n'impliquent pas que des adultes. Les enfants, eux aussi, se rendent à l'école, à leur club de sport ou cours de danse, chez le médecin, ... en voiture. Des véhicules dont ils sont d'ailleurs des usagers particulièrement vulnérables. Ils doivent être protégés en conséquence.

Le 1er septembre 2006, une nouvelle réglementation relative au transport des enfants est entrée en vigueur. La règle applicable désormais est simple: les enfants qui mesurent moins de 1,35m doivent voyager dans un dispositif de retenue adapté pour enfants. Ceux dont la taille est de 1,35m ou plus doivent voyager dans un

dispositif de retenue adapté pour enfants ou bien utiliser la ceinture de sécurité. Concrètement, cela implique de faire voyager les plus jeunes dans un siège-auto et les plus grands sur un réhausseur (avec ou sans dossier).

Qu'entend-on par dispositif de retenue adapté?

Il existe un critère objectif: le poids de l'enfant. Les dispositifs de retenue sont, en effet, homologués pour des catégories précises de poids.

- **Le groupe 0** convient pour les enfants dont le poids maximum est de 10 kg. Il s'agit de lits-autos et de certains sièges-bébés dos à la route.

- **Le groupe 0+** convient aux enfants dont le poids maximum est de 13 kg. Ce sont les petits sièges-bébés dos à la route.

- **Le groupe 1** est destiné aux enfants pesant entre 9 et 18 kg. Il s'agit des sièges-autos placés face à la route et dans lesquels l'enfant est retenu par 5 sangles.

- **Le groupe 2** est prévu pour les 15-25 kg et **le groupe 3** pour les 22-36 kg. En pratique, ces deux groupes sont souvent combinés: ce sont les rehausseurs. L'enfant voyage alors installé sur le rehausseur et attaché au moyen de la ceinture de sécurité standard à trois

points d'ancrage.

Un choc à 50 km/h pour un enfant non attaché équivaut à une chute de plus de 10 m de hauteur. L'utilisation correcte d'un siège-auto divise par 3 le risque d'être tué ou gravement blessé. A l'avant comme à l'arrière, il est donc vital que votre enfant soit attaché.

En savoir plus:

L'Institut belge pour la Sécurité routière a édité une brochure "Attachons les enfants en voiture". Vous pouvez l'obtenir gratuitement en la téléchargeant du site internet www.ibsr.be ou en téléphonant à la cellule Education de l'IBSR au 02.244.15.11.

En ville, l'agressivité ça n'avance à rien

L'Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale lance, du 2 au 29 octobre, une campagne de sensibilisation à la sécurité routière. L'agressivité sur la route est, cette fois, en ligne de mire.

Certaines personnes n'envisagent leurs déplacements que comme des luttes engagées contre les autres utilisateurs de la route. L'espace public se transforme alors en un grand ring de boxe où tous les coups sont permis! Des conducteurs, motards ou cyclistes forcent le passage et tentent le K.O. (chaos?) au mépris des plus élémentaires règles de sécurité. La leur et celle des autres!

Que l'on soit automobiliste, piéton, cycliste ou autre, l'espace public n'est pas extensible et ses utilisateurs ne sont pas des punching ball. Chacun a sa place dans le flot de la circulation. Alors, remisons nos gants au placard et veillons à respecter les quelques règles simples qui suivent.

A titre de rappel, il est notamment interdit, sous peine d'amende, de :

- traverser au rouge ou brûler un feu rouge,
- rouler à vélo sur les trottoirs,
- ne pas céder le passage à un piéton qui veut traverser sur un passage pour piétons (à l'exception du tram qui a, lui, priorité sur TOUS les usagers),

- se garer sur le trottoir ou sur un passage pour piétons, sur une piste cyclable, sur les arrêts des transports en commun,

- se garer sur, ou emprunter, les sites propres des transports en commun,

- ne pas utiliser les clignotants pour annoncer un changement de bande ou de direction,

- dépasser un véhicule de transports en commun à l'arrêt et mettre en danger les personnes qui en descendent.

Des contrôles renforcés seront, par ailleurs, effectués par la police de la zone Bruxelles Ouest. Les agents vérifieront le respect des feux rouge, des piétons sur un passage, des sites propres des transports en commun et des zones de descentes des usagers des transports en commun ainsi que les cyclistes qui roulent sur le trottoir, l'utilisation des clignoteurs...

Ne pensez pas seulement à l'amende, pensez d'abord à la sécurité de chacun. Votre vie et celle des autres n'en sera que plus belle... et plus longue!

Pour vous aider à garder le calme sur la route, des stress balls seront disponibles gratuitement à partir du 16 octobre à l'accueil de La Maison communale (chaussée de Wemmel 100).



Programme cohésion sociale de Jette - Année 2006

La commune de Jette lance un appel à projets aux différentes associations jettoises francophones actives dans le domaine de la citoyenneté et du mieux-vivre ensemble dans la diversité socio-culturelle et l'interculturalité.

Appel à projets

- Les objectifs

Les objectifs du projet doivent viser la citoyenneté et le mieux vivre ensemble dans la diversité socio-culturelle et l'interculturalité.

Le projet vise à développer une meilleure connaissance et compréhension, un respect et une acceptation de l'autre dans ce qui nous différencie

aussi bien que dans ce qui nous rassemble.

Les axes de travail

- Développer un processus participatif

Les processus participatifs facilitent la compréhension mutuelle et peuvent contribuer à minimiser les conflits, notamment entre les générations.

- Développer des partenariats

Le développement du travail en réseau au sein du monde associatif jettois permettra de mieux répondre aux besoins de la population.

- Intergénérationnel

Les actions intergénérationnelles seront privilégiées, car le vieillissement de la population jettoise fait l'objet d'une attention particulière.

Les modalités pratiques

Date de lancement : lundi 9 octobre 2006

Le projet doit être un événement ponctuel et non récurrent.

Montant de la subvention: de 1.000 € à 5.500 € (montant maximum disponible : 5.500 €).

Le porteur de projet doit être une association sans but lucratif, francophone.

Le projet doit être envoyé par recommandé ou déposé contre accusé de réception à la coordination locale (Thierry Dumoulin) au plus tard le vendredi 20 octobre 2006. Un exemplaire est envoyé à l'administration de la Commission Communautaire Française (service cohésion sociale, rue des Palais 42 à 1030 Bruxelles), par pli ordinaire.

Pour de plus amples informations:

Administration communale de Jette - chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette - Service des Affaires sociales - 02.422.31.21 (Thierry Dumoulin).

L'atelier vélo des Petits Riens a besoin de vous

Les Petits Riens ont créé un atelier vélo à la fin de l'année 2005. Celui-ci, bien qu'encore à ses balbutiements, se révèle être une initiative couronnée de succès. Afin de poursuivre le développement de cet atelier vélo, les Petits Riens sont à la recherche de vélos (entiers ou des pièces détachées). Tout le matériel utilisable que vous pouvez fournir à l'asbl est le bienvenu et contribuera à la pérennité du succès de ce projet.

L'atelier vélo des Petits Riens donne une seconde vie aux bicyclettes reçues à leur service de collecte ou données par des particuliers. Les habitants de la Maison d'accueil des Petits Riens sont associés au projet et reçoivent une formation de base en réparation de vélos et mécanique. L'atelier vélo remplit de ce fait une double mission. Outre le côté pratique de la réparation de vélos, cet atelier assure la réintégration sociale et professionnelle en enseignant de nouveaux rythmes de vie et des comportements propres au monde du travail.



Les vélos collectés sont rénovés et reliftés par des "passionnés du guidon". Les vélos, ayant retrouvé une seconde jeunesse, sont vendus dans le magasin à des prix défiant toute concurrence. Chacun peut donc se balader tranquillement à vélo. En 6 mois, pas moins de 153 vélos sont sortis de l'atelier et ont trouvé acquéreurs au magasin de la rue Américaine. Le prix moyen de ces vélos tourne aux alentours des 40 €.

Etant donné le succès de l'atelier Vélo, les Petits Riens sauront faire usage de tout vélo donné ou de toute pièce collectée. N'hésitez donc pas à soutenir ce projet.

Renseignements: asbl les Petits Riens, rue Américaine 101, 1050 Bruxelles - 02.537.30.26.

Recherche chauffeurs pour la Centrale des Moins Mobiles

Il n'est pas donné à tout le monde de pouvoir se déplacer facilement. Depuis près de quinze ans, une solution est apportée en Flandre aux problèmes de mobilité de certaines catégories de personnes via la Centrale des Moins Mobiles. Mis en œuvre à l'initiative de l'asbl Taxistop, ce projet met en contact des bénévoles disposant d'un véhicule et d'un peu de temps avec des personnes à revenus modérés qui, pour l'une ou l'autre raison (âge, handicap, isolement,...), éprouvent des difficultés à se déplacer.

Une voiture et du temps

Vu le succès remporté en Flandre par les Centrales des Moins Mobiles, le Centre Public d'Action sociale (CPAS) de Jette a décidé d'en développer une dans notre commune. Le service d'Aide aux familles se charge donc, depuis janvier 2006, de coordonner les demandes et de trouver un chauffeur disposé à mettre son temps à profit pour développer des contacts sociaux et se rendre utile à d'autres.

Pour mener à bien ce projet, le CPAS recherche des volontaires ayant une voiture en bon état (et assurée) et

du temps libre (2 demi-journées par semaine).

Les volontaires ne devront se soucier que de peu de choses si ce n'est la ponctualité. Pour le reste, ils/elles ne seront pas tenu(e)s par des horaires strictes vu que leur participation à la Centrale se fait à leur convenance, en

fonction de leurs temps libre. De plus, les bénévoles restent seuls maîtres de leur véhicule. En outre, les voitures mises à disposition de la Centrale des moins mobiles seront assurées contre tout risque susceptible de se produire lors d'un déplacement effectué pour la Centrale (dommage au véhicule, à la

personne transportée, au conducteur,...) Un dédommagement forfaitaire calculé sur base des kilomètres parcourus est prévu; cela signifie que le/la bénévole ne débourse rien pour se mettre au service des autres. Si vous êtes intéressé(e), contactez le CPAS au numéro de téléphone 02.422.46.96.

Nouveau!!

Boutique Repassage à Jette



Boutique Repassage

chaussée de Wemmel 249
1090 Jette
Tél: 02.420.11.95

Heures d'ouverture:

Lundi: de 7h30 à 17
Mardi: de 8h30 à 18h
Mercredi: de 7h30 à 17h
Jeudi: de 8h30 à 18h
Vendredi: de 8h30 à 12h

Liste des prix de la Boutique Repassage

Chemise, blouse	0,95 EUR
Pantalon	0,99 EUR
Jupe	0,76 EUR
Short	0,61 EUR
Veste	1,44 EUR
Essuie	0,23 EUR
Dessus de lit	1,37 EUR

La mobilité au centre des préoccupations de l'école Dieleghem

En mars dernier, le cabinet du ministre bruxellois de la Mobilité lançait un appel à projets à destination des écoles primaires et secondaires dans le but de mettre sur pied des initiatives de sensibilisation à la mobilité et de tenter d'établir un plan de déplacements scolaires (PDS). Trente établissements scolaires bruxellois ont répondu à l'appel; quatre d'entre eux sont des écoles communales jettoises. Il s'agit des écoles Clarté, Dieleghem, Aurore et, du côté néerlandophone, Vandeborne.

Des quatre écoles participantes, l'école de Dieleghem est celle dont le projet est le plus avancé. Elle a donc pu mettre en place différentes actions lors de la semaine de la mobilité. Ainsi, le 20 septembre dernier, les élèves ont pu assister à une animation axée sur la formation de rangs à la sortie de l'école et, le jour d'après, les écoliers de 4ème, 5ème et 6ème années ont eu droit à une activité vélo dans le bois adjacent du Poelbosch (course relais, rallye avec des questions,...). L'école de Dieleghem terminait la semaine de la mobilité en beauté avec l'inauguration d'une grande fresque le 22 septembre (voir article ci-dessous).

Les objectifs que s'est fixé le groupe de travail, composé de la directrice, de parents d'élèves et d'une enseignante sont de trois types: améliorer la visibilité de l'école située sur une voirie régionale très fréquentée (proximité de l'hôpital AZ-VUB) et sur laquelle les véhicules motorisés roulent très vite, sensibiliser les élèves à une mobilité moins axée sur la voiture et les éduquer à la marche à pied ainsi qu'à la pratique du vélo en toute sécurité.

Pour atteindre ces objectifs, des activités créatives et ludiques seront organisées tout au long de l'année pour permettre de mobiliser toute l'école (200 élèves de primaire, leurs parents et leurs enseignants). Tous ensemble, ils ont collaboré à la réalisation du PDS qui sera piloté par le groupe de travail. Ce dernier a, tout d'abord, pour mission de dresser un état des lieux qui analyse la situation existante. Dans le cas de l'école de Dieleghem, cette première étape a permis de définir les grandes tendances des modes de déplacement des élèves et d'identifier les lieux dangereux aux abords de l'école (la proximité du ring donne à certains automobilistes l'impression qu'ils sont déjà sur l'autoroute). La deuxième phase de ce projet est l'élaboration d'un plan d'actions. Des idées ont déjà été rassemblées, il s'agit notamment d'organiser des rangs à pied, promouvoir le co-voiturage dans le cas d'enfants habitant dans un même quartier, mettre au point des itinéraires vélo, créer une classe-relais dont les élèves sensibiliseront à leur tour les plus jeunes. Enfin, les actions menées seront évaluées en fin d'année. Pour tout ce travail de fond, le groupe de travail est aidé par une coordinatrice de l'association Green Belgium (qui a pour objectif la sensibilisation à l'environnement dans ce qu'elle compte de plus large: développement durable, mobilité douce, respect de l'eau,...) et a obtenu le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale ainsi que des échevins de l'Enseignement francophone Didier Paternotte et de la Prévention Benoît Gosselin.

Le changement de nos habitudes en matière de déplacement passe certainement par l'éducation des plus jeunes.

Cours d'alphabétisation

L'asbl Trait d'union souhaite prochainement développer un cours de français (niveau alphabétisation), en partenariat avec Lire et Ecrire Nord-Ouest.

Si vous souhaitez suivre ce cours d'alphabétisation, l'asbl Trait d'union vous accueillera afin de remplir un formulaire qui permettra de déterminer si vous entrez bien dans les conditions d'un cours de ce type.

Le cours ne débutera que lorsque suffisamment de personnes se seront inscrites.

Pour tout renseignement, contactez Julien Casimir, coordinateur secteur pédagogique de Trait d'union, au 0472.58.93.36.

Des superhéros veillent sur l'école de Dieleghem

Le 22 septembre dernier, l'école de Dieleghem dans son ensemble (direction, élèves, parents et enseigner) a salué la fin de la Semaine de la Mobilité par une action d'éclat. En présence du ministre Bruxellois de la Mobilité Pascal Smet et des échevins de l'Enseignement francophone Didier Paternotte et de la Prévention Benoît Gosselin, les élèves de l'école communale ont dévoilé une fresque de 10 mètres sur 1 mètre 70 consacrée à la Mobilité. Ce projet s'inscrit dans une série d'actions menées par l'école de Dieleghem pour améliorer la sécurité et la qualité de vie aux abords de l'école tout en sensibilisant les élèves (et leurs parents) à une mobilité durable.

Aidés de deux parents d'élèves eux-mêmes enseignants dans le domaine artistique, les écoliers de la 1ère à la 4ème primaire se sont creusés les méninges et ont retroussés leurs manches pour réaliser un immense tableau (en matériaux durables) sur le thème des déplacements. L'inventivité et la créativité des enfants les ont menés à représenter des superhéros pour illustrer le thème imposé. Déconcertant de prime abord, le choix des élèves s'est révélé plus que judicieux, une fois levé le voile qui couvrait l'oeuvre d'art.

Les élèves de 5ème et 6ème n'étaient pas en reste. Ils ont réalisé une grande statue en papier mâché qui orne l'avenue du Laerbeek. Ce superhéros indique, sans aucune ambiguïté possible, la proximité d'une école et rappelle donc aux automobilistes qu'ils se trouvent dans une zone 30.

Après l'inauguration de la fresque, le ministre Pascal Smet s'est prêté à un petit jeu de questions/ réponses avec les écoliers. A un élève qui lui demandait ce que les enfants peuvent faire pour améliorer la mobilité en ville, il a répondu "Eduquez vos parents!" A méditer.



L'école Clarté s'invite à La Maison communale

Partant du principe que la citoyenneté ne s'apprend jamais assez tôt, des projets pédagogiques sont régulièrement mis en place pour donner aux enfants la possibilité de se familiariser avec différents services communaux auxquels ils seront (ou sont déjà) inévitablement confrontés. Le 18 septembre dernier, 18 élèves de l'école Clarté étaient en visite à l'administration communale.

Les enfants ont commencé leur visite par le service de l'Etat civil où le responsable leur a expliqué que chaque acte déterminant (naissance, mariage, décès, entre autres) de la vie des citoyens est enregistré. La visite s'est poursuivie au service de la Démographie: délivrance de cartes d'identité, de permis de conduire, de passeports mais aussi organisation des élections.

Un saut à l'imprimerie communale a suscité plus de questions que les deux services précédents réunis. Admettons que ces machines sont impressionnantes: l'une d'elle imprime les bulletins scolaires!

Timides au départ, les enfants se sont relâchés au fur et à mesure que la visite de l'administration communale progressait. Plus, ou peu, de gêne subsistait lorsqu'ils ont été introduits dans le bureau du premier magistrat de la commune, le bourgmestre Hervé Doyen. Les questions ont fusé: pourquoi avoir choisi d'être bourgmestre, quelles sont les tâches à assurer, qui peut devenir bourgmestre,... Autant d'interrogations auxquelles a joyeusement répondu celui qui, avant d'être bourgmestre, fut enseignant.



A la recherche des meilleurs artisans bruxellois

Cet automne, pour la première fois, le concours des "Prix des meilleurs artisans bruxellois" permettra d'élire les meilleurs représentants de l'artisanat. Tous les artisans, quel que soit leur art, peuvent participer et recevoir des prix qui récompenseront les meilleures créations réalisées autour des thèmes de la Mode et du Design.

Le concours est tiré d'un événement français, l'élection du "Meilleur ouvrier de France". Le but est de récompenser les artisans bruxellois pour leur savoir, leur créativité et leur apport à l'économie bruxelloise.

Les artisans occupent une place à part dans l'univers commercial. La technicité de leur travail manuel requiert savoir-faire, temps et efforts. Ils se placent dès lors en contradiction avec notre mode de vie enfiévré où la productivité règne en maître. Ce qui explique pourquoi l'artisanat devient rare. Il est donc temps de placer les artisans sous les feux de la rampe.

Les "Prix des meilleurs artisans bruxellois" seront remis lors de la 10^{ème} édition d'ArtisanArt, le salon des métiers d'arts et de la gastronomie qui se tiendra du 1^{er} au 5 novembre 2006 sur le site de Tour & Taxis à Bruxelles. Le jury sera présidé par Olivier Strelli.

Si vous désirez démontrer votre savoir-faire et vos créations et/ou si vous désirez devenir le "Meilleur artisan bruxellois 2006", rentrez votre dossier de participation pour le 15 octobre 2006 au plus tard.



Pour tout renseignement supplémentaire sur ce concours, vous pouvez vous adresser à l'organisation au numéro de téléphone 02.647.24.00 ou par e-mail à info@artisanart.be.

Plus d'informations sur ArtisanArt: 02.647.81.90 ou www.artisanart.be.



Manger pour la bonne cause!



Le dimanche 19 novembre 2006, l'équipe d'Oxfam-Magasin du monde vous invite à un petit-déjeuner "Made in Dignity". Aux tables de ce petit-dej' original et sympa, vous pourrez retrouver (ou découvrir) les produits Oxfam Fairtrade: café, thé, jus de fruits, sucre de canne, miel, petits pains au riz,...

Des centaines de Jettois participent chaque année à ce petit-déjeuner aux couleurs de la solidarité. On peut, dans une ambiance agréable, y découvrir d'autres produits de la gamme Made in Dignity tels que des objets artisanaux, des jouets, des vêtements, des produits cosmétiques,...

Le but d'Oxfam-Magasin du Monde est double: payer un prix honnête aux producteurs du Sud et inciter à moins et mieux consommer

**Petit-déjeuner
"Made in Dignity"**

le 19 novembre 2006 de 8h30 à 13h

Pavillon du Poelbosch (avenue de Laerbeek, près de l'AZ-VUB)

Prix: 4 €/adulte et 3 €/enfant

**Oxfam-Magasin du monde à Jette
rue Léopold 1er - tél.: 02.420.74.71**

Un jardin extraordinaire à Jette

Pénétrer dans l'antre du plus célèbre collectionneur de tomates de Bruxelles un jour où son épouse a décidé de faire des confitures, c'est endosser la personnalité d'Alice au pays des Merveilles. Et, tout comme pour l'héroïne de Lewis Carroll (et de Disney), la dégustation des confitures en question vous fait redevenir tout petit. Le phénomène n'est heureusement pas physique; mais l'on se sent véritablement replongé dans les moments les plus doux de la petite enfance.

Ce sentiment se poursuit lorsque Michel Loute vous éloigne gentiment de sa cuisine pour vous montrer son jardin. Les yeux s'arrondissent en découvrant un lopin de terre qui s'étire tout en longueur, dans lequel sont alignées, en rangs d'oignons, des multitudes de tomates. De toutes tailles et de toutes couleurs, les fruits de Michel Loute sont variés. Sa collection compte plus de variétés de tomates qu'il y a de jours dans l'année: 388 espèces de ce fruit sont cultivées avec soin dans un jardin de Jette. Des tomates noires, jaunes, en grappes, striées, cerises ou grosses comme des pam-

plemousses (et qui en ont le goût, d'ailleurs),... on les trouve toutes dans ce jardin de la rue Bonaventure.

Lorsqu'on lui demande pourquoi il a choisi de collectionner les tomates plutôt que d'autres variétés de légumes, cet habitué de la télé (belge et française) répond calmement qu'il s'est intéressé à ce fruit par hasard et que, découvrant petit à petit l'étendue des différentes sortes existantes, il a décidé d'en cultiver au moins un exemplaire de chaque espèce. Au fil des ans, la collection de Michel Loute est devenue impressionnante; à tel point que d'autres collectionneurs (dans et en-dehors de nos frontières) font appel à lui pour échanger des graines.

Mais les tomates ne sont pas les seules préoccupations de Michel Loute. Tout son jardin démontre l'intérêt qu'il voue à la nature et à l'agriculture biologique. Chaque plan, qu'il s'agisse d'épices, de légumes ou de fruits, est associé avec une autre sorte de végétal. Ainsi, un légume qui apporte de nombreux nutriments dans

le sol se trouve à côté d'un autre légume dont les besoins sont importants.

Michel Loute est tellement passionné par la culture qu'il a déjà consacré un livre au potager. "Mon potager... mon grand-père me disait que !!" est extrêmement documenté. Il a été publié à compte d'auteur, faute d'avoir intéressé un éditeur et est présenté sur les marchés artisanaux. Pourtant, il semble que le vent pourrait tourner: vu la qualité de ce premier écrit et les encouragements obtenus, d'autres livres pourraient un jour se voir distribués en librairie. Cet auteur jettois est un optimiste.

Tout au bout du jardin de la famille Loute, de curieux végétaux s'épanouissent aux côtés des tomates. Michel avoue alors que, s'il avait plus de temps et d'espace, il se lancerait bien volontiers dans la collection de courges. Sachant que ces légumes peuvent atteindre des tailles énormes, on se dit que le mot d'ordre de ce Jettois est, peut-être, "Ne rien faire comme tout le monde!"

Vient le moment de quitter ce jardin d'Eden caché dans un coin de Jette, Alice réintègre le monde réel.





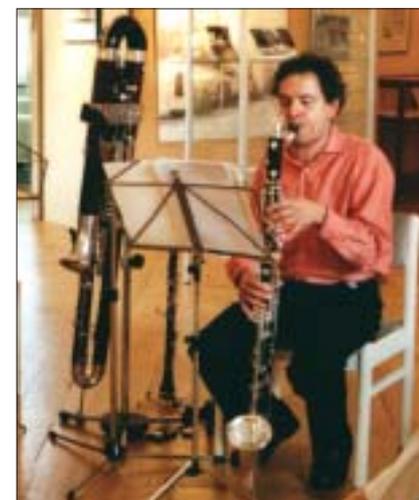
A Jette sans ma voiture

Cavaliers et fêtes de quartiers

Les rues de Jette étaient tout sauf calmes le 17 septembre dernier. Privées pendant quelques heures de leur véhicule à moteur, de nombreuses personnes ont profité du "Dimanche sans Voiture" pour expérimenter (avant de définitivement adopter?) des modes doux de déplacement. Les vélos ont donc été enfourchés, les rollers enfilés, les baskets chaussées et les transports en commun (gratuits pour l'occasion) pris d'assaut. On a même vu des cavaliers se balader du côté de l'avenue de l'Exposition. La population semble de plus en plus apprécier l'initiative lancée en 2001. Quant à l'environnement, les effets bénéfiques de la réduction du nombre de voitures ne sont plus à démontrer: le trafic routier est une des principales sources de pollution de l'air en ville. Apportons toutefois un bémol à cet idyllique tableau: l'indiscipline, voire l'irresponsabilité, de nombreux cyclistes d'un jour et de piétons qui avaient oublié l'existence du code de la route.

Tout au long de la journée, les participants au "cuistax race", sur la place Cardinal Mercier, ont mis à mal leurs quadriceps pour propulser, leur engin de plage vers la ligne d'arrivée.

Outre le "cuistax race", la place Cardinal Mercier servait de décor au stand d'information installé par l'administration communale. On pouvait y obtenir des renseignements sur la commune et des brochures ayant pour thèmes la sécurité routière, la mobilité et l'environnement. Par ailleurs, il était également possible d'obtenir des informations sur le contrat conclu entre la commune de Jette et la Région de Bruxelles-Capitale pour revitaliser les quartiers "Coeur de Jette" et "Carton de Wiart".



Dans le cadre des Journées du Patrimoine, l'exposition "Jette d'hier et d'aujourd'hui" de l'Abbaye de Dieleghem a servi de scène aux professeurs de l'académie de musique.

L'opération "A Jette, sans ma voiture" fut surtout rythmée par les animations de quartier. De la galerie Mercure aux bâtiments Essegem où se tenait un festival de "mixture urbaine", les rues jettoises ont bénéficié des initiatives de certains citoyens qui ont profité de l'occasion pour augmenter la convivialité de leur quartier. Ce fut notamment le cas autour de la rue De Clercq où les Amis de Corneille ont mis de l'ambiance. Au-delà de la sensibilisation aux modes de déplacement alternatifs, la journée sans voitures présente donc l'avantage de susciter des projets citoyens et favoriser les échanges.

La Ferme pour Enfants fait la fête !



Les 9 et 10 septembre derniers, petits et grands s'étaient donné rendez-vous à la Ferme pour Enfants de Jette qui organisait sa traditionnelle grande fête. Comme chaque année, le président de la Ferme Louis Vandenneede et les animateurs avaient prévu de nombreuses animations. Les enfants ont ainsi pu se balader en charrette ou à dos de poney. Ils ont pétri la pâte et cuit leur pain à l'atelier de boulangerie. Parmi les grands classiques, citons le grimage, la pêche aux canards et le mât de

cocagne. Les musiciens en herbe s'en sont donné à coeur joie grâce à l'atelier musical où ils ont pu essayer toutes sortes d'instruments. Les plus téméraires se sont familiarisés avec les techniques de cirque. Pour couronner le tout, un spectacle de clowns a ravi les jeunes visiteurs. Les parents n'étaient pas en reste. Pendant que les enfants découvraient la ferme et ses animaux, ils ont pu déguster des spécialités campagnardes et découvrir les produits naturels de qualité vendus au magasin de la Ferme.

Cours de danses de salon

La danse est la plus naturelle des activités humaines. Ses avantages sont multiples. Elle offre la possibilité de développer l'ensemble des muscles. C'est une activité qui oblige à se tenir droit. C'est un exercice tonique dont on retire un grand sentiment de bien-être. C'est un passe-temps que l'on peut pratiquer en couple ou entre amis. Mais, avant tout, la danse facilite les contacts et les rencontres entre les personnes.

A partir du mardi 3 octobre 2006, des cours de valse, tango, cha-cha-cha, salsa et bien d'autres vous sont proposés.

Les cours sont donnés par un moniteur expérimenté (ancien compétiteur).

Les Messieurs sont les bienvenus ! Des dames recherchent des cavaliers !

Prix: 3,50 EUR/ 3 EUR/ 1 EUR/ 2 EUR en fonction de votre niveau.

Adresse des cours:

Pavillon Wouters - rue Wouters 12 à 1090 Jette
(à proximité de l'Abbaye de Dieleghem).

Pas d'inscription préalable requise.

Vous pouvez vous présenter directement aux cours.

Jette Senior Citizen's School

Cours de langues

Reprise des cours: le lundi 2 octobre 2006

Lundi:

de 10h30 à 12h00: anglais (niveau 5)

de 13h20 à 14h50: anglais (niveau 3)

de 15h à 16h30: anglais (niveau 1), à condition de réunir au moins 7 élèves

Mardi:

S'il y a au moins 5 élèves à chaque cours

de 9h30 à 11h: italien (conversation)

de 11h à 12h30: italien (niveau 3)

de 13h à 14h30: italien (niveau 2)

de 14h30 à 16h: italien (niveau 1)

Mercredi:

de 9h à 10h30: espagnol (niveau 3)

de 10h45 à 12h15: espagnol (conversation)

Jeudi:

de 9h à 10h30: espagnol (niveau 2)

de 10h45 à 12h15: espagnol (niveau 1)

Vendredi:

de 9h30 à 11h: anglais (niveau 4)

de 11h à 12h30: anglais (niveau 2)

Prix:

4 EUR par leçon.

Adresse des cours:

Centre Armillaire - bd de Smet de Naeyer
145 à 1090 Jette - local 210 pour les
cours d'anglais et d'espagnol, local 110
pour le cours d'italien

Inscriptions:

Sur place, le jour de cours. Il n'y a pas de
droit d'inscription à payer.

Préparer sa retraite

Vous approchez de l'âge de la retraite ou vous en bénéficiez déjà? La Mutualité Saint-Michel et l'UCP, Mouvement social des aînés organisent, tout au long du mois d'octobre, un cycle de conférences destiné à vous aider à préparer cette nouvelle période de la vie.

Le 9 octobre à 19h30:

"La pension"

Pour des réponses aux questions suivantes: quelles sont les conditions d'octroi d'une pension (âge, carrière)? Comment est-elle calculée en régime salarié, indépendant et secteur public? Peut-on encore travailler après la mise à la retraite? ...

Le 16 octobre à 19h30:

"Vos droits à l'assurance maladie"

Après la mise à la retraite, quel sera votre statut vis-à-vis de l'assurance maladie? Conserverez-vous vos droits? ...

Le 31 octobre à 19h30:

"Testament, donation et succession"

Comment transmettre vos biens sans difficulté? Conférence animée par un notaire de la Fédération belge des Notaires.

Préparer sa retraite

les 9, 16 et 31 octobre

au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Renseignements: 02.501.58.13
(de 9h à midi).

Activités pour Seniors

Le mercredi 11 octobre:

Grand gala de variétés

Vous avez peut-être eu l'occasion d'applaudir Mady Lassaux, chanteuse et comédienne, au Théâtre de la Gaieté, au Théâtre du Trocadéro ou au Métropole. A l'occasion de ses 45 ans de carrière, elle nous interprétera ses chansons-souvenirs et des extraits d'opérette. Elle sera, pour l'occasion, entourée de Carlo Deman, chanteur de charme, Pierre Vanyzeghem, ténor, et du ballet d'enfants Limelight. Les artistes seront accompagnés au synthétiseur par Paul Williams.



Une variété de douceurs et du café seront offerts pendant l'entracte.

Quand? A 14h30 dans la salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Prix: 12 EUR, comprenant le spectacle, le café et les friandises.

Le vendredi 20 octobre:

Excursion à Bavay et Maubeuge

Dans le cadre du cycle "Découverte des villes historiques du Nord de la France", vous quitterez Jette pour vous rendre à Bavay, cité gallo-romaine située entre Valenciennes et Maubeuge. Une visite guidée du Musée Archéologique et du plus important site archéologique gallo-romain du Nord de la France y est prévue. Après cette visite, vous repartirez en autocar pour rejoindre la ville de Maubeuge, cité historique fortifiée par Vauban, où vous prendrez votre repas de midi. Un guide vous accompagnera ensuite pour un circuit, en car, vers les remparts, le béguinage, l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul. Vous aurez du temps libre et pourrez flâner après la visite guidée.



Quand? Rendez-vous le 20 octobre à 7h30 sur la place Cardinal Mercier. Retour à Jette aux environs de 20h30.

Prix: 46 EUR, comprenant le transport, les visites guidées du musée et du site archéologique de Bavay ainsi que de Maubeuge et le repas de midi.

Réservations: dès le 22 août

Le dimanche 5 novembre:

Opérette

"La Vie parisienne"

Le Centre bruxellois de l'Opérette vous présentera l'opérette "La Vie parisienne" de Jacques Offenbach au Centre culturel d'Auderghem.

Quand? Rendez-vous le 5 novembre à 13h45 sur la place Cardinal Mercier.

Prix: 31 EUR, comprenant le spectacle et le transport en autocar.

Réservations: dès le 22 août.

Infos et inscriptions : Service Seniors

La Maison communale - chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette
Entresol - bureau 043 (ascenseur : étage ET)

Ouvert au public: le lundi, mardi, mercredi et vendredi,
entre 10h00 et 11h30 et le jeudi entre 14h00 et 15h30.

Tél.: 02/423.12.66 - Courriel: phellem@jette.irisnet.be

CELA SE FÊTE!

Vous avez atteint l'âge magique de 100 ans? Vous célébrez bientôt vos 50, 60, 65, 70 ans (ou plus) de mariage? Si vous êtes le souhaitez, l'administration communale peut vous aider à mettre plus d'éclat à cette belle fête. Il vous suffit d'en faire la demande six semaines avant la date de votre anniversaire ou de votre anniversaire de mariage à Lucien

Vermeiren, officier de l'Etat civil (02.423.12.16), ou au service communal de l'Etat civil (chaussée de Wemmel 100 à Jette - tél. 02.423.12.70).

Félicitations...

... à Madame Hélène Van den Brempt qui a fêté ses 100 ans le 15 septembre 2006

Semaine internationale d'Orgue de Bruxelles

Du 22 au 29 octobre 2006

Les amateurs de musique d'orgues seront comblés, du 22 au 29 octobre 2006 lorsque la 27^{ème} édition de la Semaine d'Orgue se déroulera dans notre capitale. Des musiciens belges et étrangers de renom, principalement des organistes, feront de cette Semaine d'Orgue un événement musical unique. Cette manifestation culturelle est suivie chaque année par des milliers de mélomanes venus des quatre coins de notre pays et même d'ailleurs.

La Semaine d'Orgue proposera 13 concerts dont 5 qui se tiendront à la Cathédrale Saints Michel et Gudule sur le grand orgue Grenzing, témoin permanent de l'année où Bruxelles était capitale culturelle de l'Europe. Vous pourrez également profiter de la "Promenade d'Orgue": une balade qui vous emmènera à la découverte de différentes églises et d'orgues au coeur de Bruxelles.



Programme de la XXVII^{ème} Semaine internationale d'Orgue à Bruxelles

Dimanche 22 octobre 2006 à 16h

Cathédrale Saints Michel et Gudule
Concert d'ouverture par Jozef Sluys (B)
Oeuvres de Bach

Froidebise et D. Buxtehude

11h30: Eglise de la Chapelle - Maurice Clement (Lux)
Oeuvres de J. Brahms

12h30: Eglise Notre-Dame Immaculée - Edward De Geest (B)
Oeuvres de F.A. Guilment

Lundi 23 octobre 2006 à 20h

Cathédrale Saints Michel et Gudule
Olivier Vernet (F)
Oeuvres: "Organ dances" (Blues, Bolero, Pavane, Ragtime, Tango, Valse)

15h: Eglise du Finistère - Susan Woodson (USA)
Oeuvres de J.-N. Lemmens, W.A. Mozart et F. Mendelssohn-Bartholdy

Mardi 24 octobre 2006 à 20h

Eglise Sainte-Agathe à Berchem-Sainte-Agathe
Orgue: Ton van Eck (NL)
Piano: Thérèse Malengreau (B)
Oeuvres de Fl. Peeters, P. de Maleingreau et J. Langlais

16h: Eglise protestante Botanique - Marcel Verheggen (NL)
Oeuvres de T. Babou, J. Pachebel, J. Boutmy et D. Raick

Dimanche 29 octobre 2006 à 10h

Cathédrale Saints Michel et Gudule
Messe: accès gratuit
Orgue: Jozef Sluys (B)
Choeur grégorien
Missa Duplex de A. van den Kerckhoven

Mercredi 25 octobre 2006 à 20h

Cathédrale Saints Michel et Gudule
Klemens Schnorr (All)
Oeuvres de J.S. Bach, W.A. Mozart, J. Rheinberger, Fl. Peeters et M. Reger

Dimanche 29 octobre 2006 à 16h - Concert de clôture

Cathédrale Saints Michel et Gudule
Gillian Weir (GB)
Oeuvres de P. Attainant, J. Jongen, Ch.-M. Widor, F. Liszt, O. Messiaen et M. Lanquetuit
Dirigeant artistique: Jozef Sluys

Jeudi 26 octobre 2006 à 20h

Eglise des Carmes
Rostislaw Wygranienko (Pol)
Oeuvres de J.-N. Lemmens, J. Jongen, A. Mailly, F. Martin et S. Moryto

Vendredi 27 octobre 2006 à 12h30

Eglise protestante (place de la Chapelle)
Orgue: Guy Van Waas (B)
Violons: Blai Justo et Ingrid Bourgeois (B)
Contrebasse: Géry Cambier (B)
Oeuvres de W.A. Mozart

• L'accès à ces concerts est de 6 EUR / 8 EUR

• Pour la Promenade d'Orgue: 10 EUR pour la journée entière ou 3 EUR par concert

• Infos: <http://home.tiscali.be/semorgel-week> - semorgweek@yucom.be - 02.219.26.61 (tous les jours ouvrables entre 14h et 17h).

Samedi 28 octobre 2006 - Promenade d'Orgue

10h30: Eglise des Minimes - Eric Mairlot (B)
Oeuvres de F. Couperin, T. Babou, P.

Appel aux bénévoles intéressés par la culture...

La culture vous passionne ?
Vous êtes prêt(e) à consacrer une partie de votre temps libre pour collaborer à un projet unique à Jette ?
Vous aimez l'art ?

LE MUSÉE RENÉ MAGRITTE

recherche des bénévoles

qui pourraient travailler 1 x par mois au musée le samedi ou le dimanche

Activités : accueillir et guider les visiteurs - donner une courte explication sur le musée - exercer une surveillance au moment du départ des visiteurs - gérer une petite boutique d'art

Toutes les activités se déroulent en étroite collaboration avec le personnel du musée.

Pour tout renseignement : André Garitte - Musée René Magritte - rue Essegem 135 à Jette - tél. 02/428.26.26 ou 03/449.66.14.

Théâtre

"Impair et père" de Ray Cooney

A l'heure des préparatifs de Noël, l'hôpital Necker est en pleine effervescence: trois cents congressistes attendent le discours de Pierre Jouffroy, éminent spécialiste en microchirurgie pédiatrique. Honorée par la présence de la ministre de la Santé, la prestation devra être brillante: de nouveaux subsides et la Légion d'Honneur sont à la clé!

Mort de trac, Pierre va devoir user de tout son pouvoir de persuasion et n'est pas d'humeur à se laisser déranger. C'est sans compter sur Johnny qui vient d'apprendre, le jour de sa majorité, que son père inconnu qu'il croyait mort est toujours vivant et occupe le poste de médecin dans cet hôpital.

Un vaudeville trépidant, mené tambour battant par le metteur en scène Christian De Wulf. Une excellente manière de fêter les vingt ans du Rideau jettois

Le Rideau jettois joue "Impair et père"

les 27, 28, 31 octobre à 20h

le 29 octobre et le 1er novembre à 15

en la salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Entrée: 9 EUR

Infos et réservations: 02.426.07.57 - www.lerideaujettois.be

La Fureur de lire à la bibliothèque

Dans le cadre de la "Fureur de lire", du 18 au 22 octobre, la bibliothèque de Jette organise une balade littéraire avec l'auteur Benoît Coppée. Cette rencontre aura lieu, à la bibliothèque, le vendredi 20 octobre à 19h.

Benoît Coppée, romancier et scénariste quadragénaire, vit de son écriture. Outre son travail d'écrivain pour adultes, il lui arrive de s'adonner à l'écriture jeunesse. Cet auteur aborde toutes formes d'écriture: récit, conte, comptine, pièce de théâtre, roman, poésie ou scénario de bande dessinée... Tout est bon pour lui permettre d'exprimer son désir de partager humour, émotion, tendresse et humanité. Les aventures de "Tom et Lila", livres pour enfants avec l'illustrateur Nicolas Viot, sont traduites à travers toute l'Europe.

La Fureur de lire

La bibliothèque de Jette invite Benoît Coppée

le 20 octobre à 19h

à la bibliothèque principale du Nord-Ouest de Bruxelles (place Cardinal Mercier 10)

Renseignements: Myriam Gathon et Nicole Roukens - tél.: 02.426.05.05 - email: bpno.jette@bibli.cfwb.be



Deux ateliers de l'asbl "Humania": pour se défendre et se détendre

L'asbl "Humania" propose deux ateliers qui débutent ce mois d'octobre. L'association se propose de vous inculquer les attitudes à adopter en cas de harcèlement moral/manipulation. Elle tentera aussi de vous aider dans votre développement personnel.

- Harcèlement moral/manipulation. Savoir se défendre.

L'éventualité de rencontrer des harceleurs dans nos relations familiales, privées ou professionnelles est une réelle évidence. Comment vivre avec ces personnes en limitant les dégâts? Comment les repérer et éviter que des relations exécrables s'installent? On s'est longuement focalisé sur la violence physique alors que la violence psychologique est tout aussi destructrice.

Animée par Paula Peeters, comportementaliste, la série de 4 ateliers indissociables a pour but de déceler les harceleurs dès leur première tentative et d'apprendre à déjouer leurs tactiques afin de se protéger et de s'en débarrasser. Le prix de la série d'ateliers est fixé à 50 EUR.

Les mardis (de 20h à 22h): 10, 17 et 24 octobre et le 7 novembre

- Développement personnel. Optimiser ses ressources

Profiter des bouchons de la circulation pour se relaxer? C'est apparemment possible. La sophro-relaxation apporte ce bien-être. Elle aide à optimiser ses ressources, maîtriser le stress, atténuer les frustrations quotidiennes, à diriger sa vie grâce à une prise de conscience accrue. Une série de 5 ateliers vous en livre les secrets pour un prix fixé à 50 EUR.

Les samedis (de 10h30 à 12h30): les 14 et 28 octobre, le 18 novembre et les 2 et 9 décembre.

Renseignements et inscriptions: asbl "Humania" - avenue Swartenbrouck 3 à 1090 Jette - 02.479.92.75.

Ateliers de néerlandais et de théâtre pour les petits bouts Les Ateliers de Caroline se diversifient

Outre l'organisation de stages (ré)créatifs pour les petits pendant les vacances scolaires, les Ateliers de Caroline proposent des cours de néerlandais et des ateliers de théâtre.

Pour leur initiation à la langue de Vondel, les enfants, de 4 à 6 ans, sont accueillis les mercredis de 16h30 à 18h. Le prix du cours s'élève à 50 EUR par trimestre.

Les ateliers de théâtre s'adressent aux enfants de 4 à 8 ans. Ils se déroulent les samedis matin, de 9h à 11h et coûtent 60 EUR par trimestre.

Tant les cours de néerlandais que les ateliers de théâtre se donnent aux Ateliers de Caroline (rue Léon Theodor 151 à 1090 Jette).

Informations et inscriptions: 0476.73.64.83 - email: ateliersdecaroline@hotmail.com

Après huit semaines de cours, le temps est venu pour un petit break bien mérité. Qu'ils soient sportifs ou culturels, les stages ne manquent pas. Les congés à Jette, c'est de l'action!

Les Ateliers de Caroline

Pour les enfants de 4 à 7 ans. Bricolage et initiation aux techniques de cirque. Les activités, bilingues, commencent à 9h et s'achèvent à 16h30. Une garderie est prévue dès 7h30 et jusqu'à 18h25 en fin de journée, moyennant un supplément de 10 EUR pour la semaine. Les ateliers s'articuleront autour du thème "Ecole des sorciers". Prix: 70 EUR la semaine.

Les Ateliers de Caroline - rue Léon Theodor 151 à 1090 Jette - 0476.73.64.83 - ateliersdecaroline@hotmail.com

Centre des Arts Martiaux Jettois

Stages sportifs pour enfants de 3 à 12 ans. Le CAMJ propose des activités telles que les arts martiaux, la psychomotricité, la natation, des promenades et des sports d'extérieur.

Ces stages sportifs s'adressent aux garçons comme aux filles.

Tarifs: entre 65 et 75 EUR par semaine.

Infos: Centre d'Arts Martiaux Jettois - rue Tilmont 86 - 02.426.79.63 ou 0475.56.19.48 - www.camj.be - sinani@chello.be.

Sports et détente au programme des congés de Toussaint

Les Ateliers de Betty Moerenhoudt

Céramique et poterie pour enfants d'au moins 9 ans et pour adolescents. Ils travaillent le grès selon différentes techniques: tournage, colombins, plaques, modelage, sculpture, bas-relief, mosaïque,...

Cycle de 5 demi-jours, de 9h30 à 12h.

Prix: 75 EUR le cycle

Les Ateliers de Betty Moerenhoudt - rue Henri Werrie 41 à 1090 Jette - tél.: 02.427.17.23

Soyez stages

Pour les 4-12 ans. Différentes activités sportives et culturelles sont proposées: baby-sport, mini-basket, mini-tennis, capoeira, VTT, sports de combat, djembe, improvisation théâtrale,...

Antenne interuniversitaire UCL/ULB de Jette et du Nord-Ouest de Bruxelles

Mise sur pied à Jette en 1996, l'Antenne Interuniversitaire propose chaque année un cycle de conférences tous publics. Celles-ci traitent de sujets diversifiés, liés à la politique, l'histoire, les arts, la sociologie, le monde médical, etc. Les conférenciers invités lors de ce cycle d'exposés proviennent de l'UCL et de l'ULB, et les exposés sont, de par leur présentation, rendus accessibles au public le plus large.

Au programme ce mois-ci:

12 octobre:

"Géométrie appliquée de l'Antiquité à nos jours: du tunnel de Samos au tunnel sous la Manche"

par Jean Doyen, mathématicien, professeur à l'ULB.

à 14h30 dans la Salle communale des Fêtes à Jette

(place Cardinal Mercier 10 au-dessus de la bibliothèque communale)

Entrée: 4 EUR par séance

Infos: commune de Jette - service Communauté française - tél.: 02.423.13.53 (Sylvie Allentin).

Soit à l'école Aurore (rue Van Rollegem 4), soit à l'Athénée royal de Jette (avenue Odon Warland 28). Du 30 octobre au 3 novembre (sauf le 1er novembre). Les prix varient en fonction de l'activité choisie. Un tarif préférentiel est offert aux Jettois.

Soyez stages - 0474.95.07.33 ou 0478.67.62.56 - soyezstages@hotmail.com - www.soyezstages.be

Aqua & Sport Kids

Pour les enfants de 2,5 à 8 ans par petits groupes de 10 à 12 membres. De 9h à 16h, les enfants s'adonnent à la natation, des jeux moteurs, du mini-tennis... dans des locaux accueillants et un environnement verdoyant (bois de Dieleghem, parc Baudouin, parc de la Jeunesse).

Infos: Aqua & Sport Kids - rue Ferdinand Lenoir 73 à 1090 Jette - tél.: 0476.93.89.02

Du 30 octobre au 3 novembre

Ciné-club Soukirai

"Avril brisé" de Walter Salles

Avril 1910 dans le Nord-Est du Brésil, Tonho, fils cadet, est contraint par son père de venger la mort de son aîné. Il commence alors à douter de la logique de la violence et du poids des traditions. C'est à ce moment que deux artistes de cirque ambulants croisent son chemin.

le 12 octobre à 20h

au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 2,50 EUR

Infos: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Armillaire Jazz Nights

"Fabrizio Graceffa Quartet"

Ce quartet présente dans un style modern jazz un répertoire de compositions originales écrit par le jeune guitariste Fabrizio Graceffa.

Cette musique est inspirée par le son de l'actuelle scène underground new-yorkaise ainsi que par celui des maîtres tels que Philip Catherine ou encore Bert Joris. Le groupe est né lors de l'édition 2004 du Brussels Jazz Marathon.

le 13 octobre à 20h30

au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 9 EUR - 7 EUR sur réservation - 1,25 EUR art. 27

Infos: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Cycle de conférences "Clés pour la musique"

"Puccini, le dernier grand compositeur d'opéra italien"

Chaque mois, la conférence donnée par le musicologue André Van Oeckel offre aux amateurs de musique les clés pour la comprendre.

le 14 octobre à 14h30

au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 3 EUR

Infos: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Cycle de conférences

"Cent ans de jazz"

"Brassens et le jazz"

Le temps d'un après-midi, Louis Stevens, documentaliste, et Vicky Down, musicien, emmène les amateurs de musique dans les méandres du jazz. De l'histoire de ce genre musical aux grands instrumentistes en passant par les nombreux courants qui ont traversé le jazz, les grands interprètes et compositeurs, les deux compères éclairent les mélomanes à l'aide de beaucoup d'écoute et des références musicales, des vidéos, ... Le bar est ouvert à l'entracte.

Ce mois-ci, un invité: Francis Lagneau.

le 19 octobre de 14h15 à 17h15

au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 5 EUR

Infos: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Les Dimanches d'Aurélien

"Le saut de l'ange"

Cette pièce, interprétée par le Théâtre du Maât, s'adresse aux enfants de 3 à 8 ans.

Qui es-tu petit ange? De quoi sont faits tes rêves? Quelle sera ta musique? Durée: 45 minutes.

le 22 octobre à 15h

à la salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Entrée: 6 EUR

Infos et réservations: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Animations dans le cadre de la "Fureur de lire"

Théâtre baroque et auteurs libertins

En prélude à cette soirée, la bibliothèque principale du Nord-Ouest de Bruxelles propose, dans le cadre de Fureur de lire, une soirée sur le même thème et interprétée par les mêmes interprètes. A la découverte de la littérature libertine des XVIIème et XVIIIème siècles se proposera de (re)découvrir des textes autrefois relégués dans les Enfers des bibliothèques. Ces siècles ont notamment donné naissance à des personnages aussi truculents que Théophile de Viau, Restif de la Bretonne, Crébillon, Sade ou Choderlos de Laclos...

Le spectacle "Amour, amour, quand tu nous tiens..." nous plonge dans l'univers des salons littéraires de l'époque de Louis XIV. On y lisait, à voix haute, les textes des auteurs à la mode (Molière, La Fontaine, Boileau ou Pascal...), on y entendait chanteurs et instrumentistes en vogue, et l'on y tenait des conversations sur toutes sortes de sujets.

"Amour, amour, quand tu nous tiens..." est le premier spectacle produit à partir de ces techniques en Communauté française; l'écrin architectural de la demeure abbatiale de Dieleghem lui conviendra donc à merveille.

On y voit Jean de La Fontaine qui, en compagnie d'un musicien, devait animer le salon de sa protectrice Madame de la Sablière en déclamant ses plus beaux textes à propos de

A la découverte de la littérature libertine des XVIIème et XVIIIème siècles

le 13 octobre à 20h

à la bibliothèque de Jette (place Cardinal Mercier 10)

Entrée gratuite

Infos et réservations: 02.426.05.05.

l'Amour... Indisposé, il est remplacé de manière impromptue par un comédien autrefois réputé rencontré dans une auberge près de la foire du Trône. Ce dernier se révèle rapidement incontrôlable et la soirée sera tout à fait imprévisible...

Avec Maximilien Herry (comédien) et Fabrice Holvoet (théorbe et guitare baroque), sous la férule de Miche Verschaeve (coaching en prononciation et gestuelle baroque)

"Amour, amour, quand tu nous tiens..."

le 21 octobre à 20h15

à l'abbaye de Dieleghem (rue Tiebackx 14)

Entrée: 9 EUR - 7 EUR sur réservation

Infos et réservations: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39.

L'Entresort: du neuf au pavillon Wouters

L'Entresort théâtre et variété, un groupe de comédiens amateurs vous propose une programmation de spectacles pour seniors (et autres). En collaboration avec les "Amis de Dieleghem", l'Entresort propose un goûter musical animé par Mister Higgins qui interprète une sélection de chansons françaises et anglaises des années 60 à nos jours.

le 8 novembre à 14h30

au Pavillon Wouters (rue Alexandre Wouters 12)

Goûter et spectacle: 7 EUR - 5 EUR pour les moins de 12 ans, les chômeurs et les Vipo

Infos et réservations: 0484.59.44.87.

Voir le Monde

"La France des vins. Terroirs d'exception"

Depuis plusieurs millénaires, la vigne et le vin tiennent une place essentielle dans l'histoire de l'humanité.

De Noé à nos jours, la vigne et le vin marquent de leur empreinte incontestable la vie culturelle et sociale des hommes. Tantôt sacré, tantôt profane, le vin se situe au carrefour de l'art, de la médecine, du plaisir, de la religion... Vilipendé par les uns pour son ivresse dévastatrice, adulé par les autres pour la douce euphorie qu'il procure, le vin c'est la dualité permanente.

Un sujet au coeur des terroirs français: suivre l'histoire du vin et l'évolution complète du cycle annuel de la vigne tout en découvrant des endroits de France où il fait bon vivre. De la petite propriété viticole jusqu'au prestigieux Château Mouton Rothschild, Louis But vous ouvre les portes d'un monde passionnant.

le 8 octobre à 14h et 16h30

en la salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Infos: Voir le Monde asbl - 02.649.76.95

Musiques folk du monde entier

L'ensemble musical folk Mosaïque anime depuis 1998 de nombreuses et diverses manifestations. Le samedi 7 octobre, le groupe mettra l'ambiance à la salle communale des Fêtes.

Mosaïque se compose actuellement de 8 amateurs, musiciens et animateurs, et d'une panacée d'instruments :

accordéon, violon, harpe, tympanon, guitares, percussions, contrebasse, banjo, épinette, flûtes,...

Soirée Folk par le groupe Mosaïque

Le 7 octobre 2006 2006 à 20h

en la salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Infos: 02.426.55.32

Soirée du bel canto

Des airs d'opéra avec Tonino Carlino (ténor), Marta Berreta (mezzo-soprano) et David Miller au piano.

Au programme, des oeuvres de Verdi, Bellini, Donizetti, Puccini, Bizet, Purcell,...

A l'issue du spectacle, rencontre avec les artistes autour du verre de l'amitié

le vendredi 20 octobre à 20 heures

à l'abbaye de Dieleghem (rue Jean Tiebackx 14 à 1090 Jette)

Entrée: 9 EUR - 7 EUR pour les étudiants et les seniors

Renseignements: 02.428.71.03. ou lescheminsdubelcanto@chello.be